

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION SANTE LITTORAL SUD

Marseille, le 29 avril 2009

L' Association Santé Littoral Sud prend acte avec satisfaction de la sage décision de la société Ginkgo d'annuler le barbecue prévu dans l'enceinte de l'ancienne usine de Legré Mante le 27 Avril 2019.

Bien évidemment, nous ne sommes pas contre tout, contrairement aux affirmations erronées ou malveillantes. Nous sommes pour une bonne reconversion du site compatible avec la protection absolue de la santé et avec l'harmonie et la qualité de vie de nos noyaux villageois et du voisinage du Parc National des Calanques, en concertation avec la population.

C'est précisément dans un souci de dialogue, parce que nous acceptons l'idée d'une manifestation de bon voisinage que, dès le 16 Avril, nous avons adressé un message à la société Ginkgo pour les informer que le site avait fait l'objet par arrêtés préfectoraux des 13 Février et 9 Juillet 2012 d'une mise en sécurité pour raison sanitaire. Ces arrêtés préfectoraux qualifiaient ce site comme « inacceptable pour la santé publique ».

De surcroît, les études complètes sur l'état des sols, leur niveau de pollution et les risques de contamination du voisinage sont toujours en cours.

Nous nous sommes également interrogés sur le fait que l'ASLS n'avait pas reçu d'invitation. Nous demandions notamment si les trois réunions thématiques prévues en présence des associations et CIQ pour répondre aux questions sur la dépollution, la circulation et l'assainissement n'étaient plus à l'ordre du jour alors que Ginkgo s'y était engagé lors de la réunion du 26 Janvier 2019.

L'ASLS n'a reçu aucune réponse à ces questions.

Si notre message du 16 Avril a pu faire méditer Ginkgo sur la pertinence d'un barbecue dans une usine polluée et interdite au public et a finalement porté ses fruits, sans que cette manifestation soit préfectoralement annulée, nous y voyons la preuve qu'il est toujours possible d'ouvrir une vraie concertation aboutissant à une bonne reconversion du site dans les conditions sanitaires requises.

L'ASLS réaffirme sa volonté d'une dépollution du site sans danger pour la santé des riverains et participera, si elle y est invitée, à une rencontre de voisinage.